



**Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation**

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
SOCLE de base 41 heures					
SOCLE de base : UV 1 - Module Secourisme, 14 heures dont 7 heures de pratique					
Module Gestes élémentaires de premiers secours	Secours à personnes	Domaine de compétences 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail Domaine de compétences 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise	- Situer le cadre juridique de son intervention - Réaliser une protection adaptée - Examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement - Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise - Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention - Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)	14 heures dont 7 heures de pratique L'alternance entre la théorie et la pratique doit respecter les modalités du référentiel de certification du document de référence du dispositif de formation des sauveteurs secouriste du travail (SST) de l'INRS	Non
Remarques : Les ressources documentaires et le matériel de simulation doivent être conformes aux obligations définies dans le document de référence du dispositif de formation des sauveteurs secouristes du travail (SST) de l'INRS					

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
CPNEFP	23/07/2026	V3.2	Prestataires de formation



**Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation**

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
SOCLE de Base : UV 2 - Module environnement juridique, 17 heures					
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires	Savoirs : Connaître : - Les dispositions en vigueur du livre VI (contexte, logique). - L'architecture d'ensemble ; - Les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) - Le principe d'exercice exclusif ; - Le principe de neutralité ; - La détention et l'usage des armes ; - Le port des uniformes et insignes ; - Les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public (avec cas concrets) ; - Les spécificités des services internes ; - Le régime de la carte professionnelle et les téléservices.	3 heures	3 heures
		Respecter la déontologie professionnelle	- Respecter la déontologie professionnelle - Le secret professionnel - Les principes déontologiques - Être averti sur le délit de marchandage et les sanctions spécifiques associées	4 heures	4 heures
		Connaître les dispositions utiles du Code pénal	Savoir : • Organisation judiciaire de la France • Dualité juridictionnelle • Juridiction civile, pénale et administrative • Les responsabilités pénales et civiles • Les clauses d'irresponsabilité pénale Connaître les dispositions du Code pénal relatives : • À la légitime défense, à l'état de nécessité ; • À l'atteinte à l'intégrité physique ; • À l'atteinte à la liberté d'aller et venir ;	4 heures	4 heures

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
CPNEFP	23/07/2026	V3.2	Prestataires de formation



**Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation**

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
			– Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de l'ordre ; • À la non-assistance à personne en péril ; • À l'omission d'empêcher un crime ou un délit.		
		Application de l'article 73 du Code de procédure pénale	Savoir respecter les conditions d'interpellation prévues par l'article 73 du Code de procédure pénale.	2 heures	2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées	Connaître la législation relative : • Au respect de la vie privée ; • Aux principes et limites de la fouille ; • À la CNIL ; • À l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ; • Au respect du droit de propriété ; • À l'appropriation frauduleuse.	1 heure	1 heure
		Connaître les principes de la République française	Connaître : • Les principes de la République, notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; • Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; • L'État de droit et le respect de l'ordre public.	3 heures	3 heures

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
<i>CPNEFP</i>	<i>23/07/2026</i>	<i>V3.2</i>	<i>Prestataires de formation</i>



**Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation**

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
SOCLE de Base : UV 3 - Module gestion des conflits, 5 heures					
Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Être capable d'analyser les comportements conflictuels Être capable de résoudre un conflit	Connaître : - Les origines des conflits ; - Les différents types de conflits ; - La stimulation et les motivations des conflits ; - Les étapes d'un conflit ; - Les mesures de prévention des éléments déclencheurs du conflit ; - Traiter une agression verbale ; - Gérer les émotions ; - Adopter des techniques verbales ; - Intervenir par étapes ; - Adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés.	5 heures	3 heures

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
SOCLE de Base : UV 4 - Module stratégique, 5 heures					
Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique	Connaître les outils de transmission	Savoir : - Comprendre, transcrire et restituer des consignes écrites et /ou verbales ; - Transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles - Transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie, d'accidents. - Effectuer un compte rendu oral ; - Rédiger un compte rendu écrit ;	3 heures	2 heures
Module stratégique	Transmission des consignes et informations	Savoir transmettre des consignes	Présenter et rédiger un rapport circonstancié susceptible d'être présenté aux forces de l'ordre.	2 heures	1 heure

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
<i>CPNEFP</i>	<i>23/07/2026</i>	<i>V3.2</i>	<i>Prestataires de formation</i>



**Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation**

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
		Réaliser une remontée d'informations			

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
SPECIALITE : 134 heures dont 56,5 heures de pratique					
Module environnement juridique : 5 heures (complément avec le tronc commun) dont 1 heure de pratique					
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires	Savoirs : Connaître : - Sanctions afférentes au non-respect des dispositions du livre VI du CSI précitées Savoir-faire : - La mise en œuvre de ces dispositions doit être abordée lors d'exercices pratiques de surveillance générale en demandant au candidat de justifier ses actions en se référant à un cadre légal	2 heures dont 1 heure de mise en situation pratique	Non
		Connaître les dispositions utiles du code pénal.	Savoir-faire : Être capable de justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal dont les concepts de légitime défense	2 heures	2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées et de de la CCN	<u>Savoir</u> : Connaître la législation relative à la Convention Collective Nationale 3196 / code APE 8010Z Savoir-faire : Être capable de justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal	1 heure	1 heure

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
<i>CPNEFP</i>	<i>23/07/2026</i>	<i>V3.2</i>	<i>Prestataires de formation</i>



Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
Module gestion des conflits, 9 heures (complément avec le tronc commun) dont 7 heures de pratique					
Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Être capable d'analyser les comportements conflictuels Être capable de résoudre un conflit Être capable de gérer une situation conflictuelle	Connaître : - Évaluation de la dangerosité du conflit - Savoir gérer le conflit ; - Savoir gérer les conséquences du conflit. Savoir-faire : Mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits lors des missions de l'agent de prévention et de sécurité	9 heures, dont 7 heures de mise en situation pratique	Non

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
Module stratégique, 2 heures (complément avec le tronc commun)					
Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique Transmission des consignes et informations	Connaître les outils de transmission Savoir transmettre des consignes Réaliser une remontée d'informations	Savoir : Connaissance élémentaire du fonctionnement d'un ordinateur. - Utilisation d'un logiciel de traitement de texte et des principaux logiciels du métier, (main courante électronique etc.) Savoir-faire : - Rédiger une main courante - Exploiter un logiciel de main courante électronique	2 heures	1 heure

Emetteur	Date de mise à jour	Version	Destinataire
CPNEFP	23/07/2026	V3.2	Prestataires de formation



**Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation**

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
UV 5 - Module prévention des risques d'incendie : 7 heures dont 3 heures de pratique					
Module prévention des risques d'incendie	Connaissance des vecteurs d'incendie	Initiation au risque incendie	Savoirs : - Appréhender le phénomène de l'incendie (causes, naissance, ...) et sa propagation - Prise de conscience des risques et des effets de l'incendie sur l'homme - Connaissance des mesures de prévention et particulièrement de celles concernant la sécurité des travaux par point chaud - Acquisition des consignes spéciales et particulières • Alarme (composition, fonctionnement d'un système de détection incendie) • Consignes d'intervention - Organisation de l'évacuation, modalités de déclenchement de l'alarme • Mise en sécurité des installations • Préparation de l'intervention des secours extérieurs (alerte et accueil des secours) - Connaissance des rôles de chaque acteur et des moyens de protection propres à l'établissement - Connaissance et fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de première intervention - Savoir-faire : - Exercice d'extinction sur feux à combustible réels permettant de prendre en compte les difficultés d'intervention selon les classes de feux avec les moyens de première intervention • Intervention coordonnée de plusieurs équipiers	7 heures, dont 3 heures de pratique	Non

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
CPNEFP	23/07/2026	V3.2	Prestataires de formation



Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
UV 6 - Module : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 07h00					
Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier	Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté	Application de l'art. 73 du code de procédure pénale. Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS	Savoir : - Savoir respecter les conditions d'appréhension de l'article 73 du CPP. - Définition des missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiers repères : • Filière surveillance (agent de sécurité, chef de poste, agent de sécurité cynophile, agent de sécurité mobile, agent de sécurité filtrage, ...) • Filière distribution • Filière incendie Savoir-faire : Être capable d'appréhender une personne en respectant l'application des textes réglementaires	7 heures	3 heures

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
CPNEFP	23/07/2026	V3.2	Prestataires de formation

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
	UV 7 - Module sensibilisation aux Risques terroristes : 13 heures dont 3,5 heures de pratique				
	Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes	Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes	Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme : - Définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'Etat) ; - Les différents types de terrorisme (Vigipirate) ; - Historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques) ; - Méthodologie du terrorisme ; - Motivation du terrorisme ; Connaître les différents modes opératoires traditionnels : attentats aveugles ; - Attentats suicides ; - Prises d'otages et exécution ; - Attaques avec armes de guerre ; Connaître les différentes menaces terroristes émergentes : - La menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives - (NRBC-E) ; - La menace informatique.	1 heure 30 minutes	1 heure 30 minutes
		Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme	• Comprendre le niveau de risque en France - Rappel : Vigipirate / L'état d'urgence / L'état de guerre • Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi ? - Processus de Raisonnement - Sites sensibles, Population ciblée	1 heure	1 heure

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
CPNEFP	23/07/2026	V3.2	Prestataires de formation

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
		Connaître les différents matériels des terroristes	• Savoir Identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes - Armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette...) + présentation d'une arme factice - Les différents explosifs (solide, liquide, vrac) - Les matériels improvisés ((EEI) schéma de montage, Déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif)) - Sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel	1 heure	1 heure
		Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes	• Savoir cultiver son comportement • Savoir combattre les habitudes et les routines - être attentif, vigilant et dissuasif - respecter les procédures • Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme	1 heure	1 heure
		Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes	• Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects : Reconnaître les comportements suspects (le profiling) - Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent) - Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations	1 heure	1 heure
		Savoir entretenir sa culture de la sécurité	• savoir utiliser le retour d'expériences • savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité • savoir s'informer	30 minutes	30 minutes
	Réagir face à une attaque	Se protéger soi-même	• Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque - Actes réflexes	2 heures 30 minutes dont 1 heure 30	Non

Emetteur	Date de mise à jour	Version	Destinataire
CPNEFP	23/07/2026	V3.2	Prestataires de formation

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
		Protéger les autres	- Courir, se Cacher, Combattre en dernier recours + démonstrations + mesures de mise en sécurité immédiate + pratique • Savoir protéger et diriger les autres vers une zone en sécurité	minutes de mise en situation pratique	
		Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention	• Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque : - Témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes) ; - Témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance). - Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace	2 heures dont 1 heure de mise en pratique	Non
		• Faciliter l'intervention des forces de l'ordre	• Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police : - Attitudes et comportements ; - À l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur ; - Connaître les missions du centre opérationnel de police (COP). - Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes : - Être un citoyen sensibilisé.		
		• Sécuriser une zone	• Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité : - Dans l'urgence et post-attentat ; - Contrôle des accès ; - Attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé ; - Prendre en considération le risque de surattentat.		
	Secourir	• Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger	• Connaître les blessures par balles (Notions : Pneumothorax, hémorragies) • Connaître les blessures par explosions (Notions : Blast et projectiles)	30 minutes	30 minutes

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
<i>CPNEFP</i>	<i>23/07/2026</i>	<i>V3.2</i>	<i>Prestataires de formation</i>

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
		Notions de secourisme "tactique"	- Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle(s) ou blessures suite à des explosion (s). Présentations visuelles : pansement compressif, combat gauze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation. Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour : - La soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable ; - Réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée.	1 heure et 30 minutes dont 1 heure de mise en situation pratique	Non
		Alerter les secours	Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé, aux services de secours	30 minutes	30 minutes

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
UV 8 - Module professionnel : 45 heures dont 25 heures de pratique					
Module professionnel	Surveillance et gardiennage	Appliquer les techniques d'information et de communication Savoir transmettre les consignes et les informations	Savoirs : - Travailler sa présentation et son attitude - Le savoir être professionnel et le savoir-vivre - Accueillir, informer, orienter - Base de lecture de plan - Savoir adapter sa communication verbale et non verbale - Maîtriser le fonctionnement des moyens de transmission - Transmettre un compte rendu oral immédiat en cours d'action - Transmettre les consignes - Transmettre les informations - Être capable de gérer un appel suspect.	8 heures dont 4 heures de mise en situation pratique	Non

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
CPNEFP	23/07/2026	V3.2	Prestataires de formation



**Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation**

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
			- Le compte rendu d'appel - L'alerte aux forces de police ou de gendarmerie nationales		
Module professionnel		Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS	Savoir : - Préparer une intervention (mise en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes, définir l'équipe) ; - Possibilités d'action sur place ; - Accueillir et intervenir en coordination avec les forces de police et gendarmerie ; - Appliquer des consignes particulières en cas d'intrusion - Préservation des traces et des indices	6 heures dont 2 heures de mise en situation pratique	Non
Module professionnel		Savoir contrôler les accès	Savoir : - Contrôler les accès d'un site ou d'un parc de stationnement ; - Les systèmes de contrôle d'accès (carte, badge, code d'accès, biométrie, ...) - Filtrage de l'accès des véhicules (véhicules légers, véhicules de transport, ...) - Filtrage de l'accès des personnes (employés, entreprises extérieures, visiteurs, ...) - Contrôle des objets et des matériels	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique	Non
Module professionnel		Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité	Savoir : - Prendre en compte le matériel ; - Prendre en compte les documents ; - Prendre en compte la gestion de flux de personnel et des intervenants. - Prendre en compte la gestion des clés et des badges.	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique	Non

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
<i>CPNEFP</i>	<i>23/07/2026</i>	<i>V3.2</i>	<i>Prestataires de formation</i>



**Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation**

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
			- Prendre en compte et vérifier le fonctionnement des moyens de communication.		
Module professionnel		Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes	Savoir : - Effectuer une ronde selon un itinéraire et une fréquence définis tout en gardant un esprit d'initiative - Adapter son comportement lors d'une ronde - Comprendre la notion et les objectifs de la ronde aléatoire	13 heures dont 9 heures de mise en situation pratique	Non

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
UV 9 - Module Palpation de sécurité et inspection des bagages, 7 heures dont 4 heures de pratique					
Module palpation de sécurité et inspection des bagages	Événementiel	Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages	Savoir : - Savoir définir les circonstances particulières pour les palpations de sécurité et l'inspection visuelles - Maîtriser le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages lors de manifestations - Connaître les modalités d'agréments de des personnels du secteur privé susceptibles d'effectuer des palpations de sécurité ou l'inspection visuelle - Connaître les sanctions en cas de non-respect du cadre légal - Maîtriser le domaine d'application des palpations de sécurité - Connaître les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de l'exécution des missions - Appliquer ses consignes lors de son positionnement dans un point d'inspection filtrage	7 heures dont 4 heures de mises en situation	Non

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
CPNEFP	23/07/2026	V3.2	Prestataires de formation



**Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation**

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
			- Adopter un comportement adéquat lors de la découverte d'objet prohibé - Maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation - Être capable de gérer les mineurs et les personnes en situation de handicap <u>Savoir-faire :</u> - Effectuer une palpation de sécurité au sein d'un point d'inspection filtrage - Effectuer l'inspection visuelle des bagages lors de l'accès à un local, un bâtiment ou une enceinte		

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
UV 10 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité : 7 heures dont 4 heures de pratique					
Module professionnel	Télésurveillance et vidéoprotection	Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection	Savoir : - Maîtriser le corpus juridique de la télésurveillance - Connaître les éléments de la chaîne de télésécurité - Maîtriser le corpus juridique de la vidéoprotection - Connaître le schéma d'installation d'un système de vidéoprotection	7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique	Non

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
CPNEFP	23/07/2026	V3.2	Prestataires de formation



**Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation**

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
UV 11 - Module gestion des risques : 11 heures dont 5 heures de pratique					
Module gestion des risques	Gestion des risques	Maîtriser la gestion des alarmes	Savoir : - Être capable de maîtriser le processus de déclenchement d'une alarme intrusion - • Savoir lire et exploiter une information émanant d'un clavier déporté d'alarme intrusion. • Gérer la levée de doute et les modalités d'alerte des forces de l'ordre - Être capable de maîtriser les principes de gestion d'une alarme incendie ; • Savoir lire et exploiter une information émanant d'un Système de détection incendie. • Gérer la levée de doute • Évaluer les possibilités d'intervention • Rendre compte à la hiérarchie • Organiser l'accueil des secours et faciliter leur intervention - Être capable d'identifier les possibilités de report d'alarme gestion technique centralisée ou gestion technique de bâtiment et leurs modalités d'exploitation	7 heures dont 4 heures de pratique	Non
Module gestion des risques	Gestion des risques	Protéger le travailleur isolé	- Être capable de s'intégrer dans un système de protection de travailleur isolé (PTI) • Connaître les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles visant à protéger un travailleur isolé • Identifier les différentes composantes d'un système PTI - Être capable de maîtriser les possibilités de déclenchement d'un dispositif d'alarme de travailleur isolé (DATI)	2 heures dont 1 heure de pratique	Non
Module gestion des risques	Gestion des risques	Sensibilisation au risque électrique	Savoir : - Identifier les facteurs d'accident d'origine électrique - Connaître les effets du courant sur le corps humain - Identifier l'origine de l'électrisation - Analyser le risque électrique - Connaître les modalités de formation et de processus d'habilitation - Analyser des situations d'accidents d'origine électrique	2 heures	2 heures

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
CPNEFP	23/07/2026	V3.2	Prestataires de formation



**Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation**

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
UV 12 - Module évènementiel spécifique : 7 heures					
Module technique	Compétence en évènementiel	Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation	Savoir : - La problématique de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux) ; - Le cadre légal des rassemblements ; - La sécurisation des spectacles et concerts ; - La gestion d'un évènement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, procédure d'évacuation en cas d'urgence : incendie, rixe, attentat) ; - Connaître les fondements des bases juridiques lors de prestations évènementielles	5 heures	5 heures
		Identifier les acteurs d'un évènement	Savoir : - Reconnaître tous les acteurs autres que le public (organisateurs, artistes, journalistes et opérateur de presse, service de secours, VIP) - Information sur les types de public	1 heure	1 heure
		Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands évènements	Savoir : - Identifier les différentes zones d'accès (zone publique, zone privative, zone restreinte) - Connaître les moyens d'identification des différentes familles d'accès - Les systèmes de billetterie (bracelet, billet, douchette) - La fraude et les litiges	1 heure	1 heure

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
CPNEFP	23/07/2026	V3.2	Prestataires de formation



**Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention
Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation**

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
UV 13 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 heures dont 4 heures de pratique					
Module gestion des risques	Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées	Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.	<u>Savoirs</u> : - Connaître les différents types de stress et leur mode de fonctionnement du stress - Connaître le mécanisme du stress - Gérer les effets gênants du stress - Utiliser les effets positifs du stress - Maîtriser le stress in situ - Connaître la notion de stress différé et sa gestion post-événement <u>Savoir-faire</u> : - Appliquer les principes de récupération par la respiration - Être capable d'évacuer la tension - Protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression - Agir en état de nécessité	7 heures dont 4 heures de pratique	Non

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
UV 14 - Module industriel spécifique : 07 heures					
Module technique	Connaître	Évaluer les risques professionnels Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	<u>Savoir</u> : - Connaître les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels • L'évaluation des risques professionnels • Le document unique • Les obligations de l'employeur • Les principes généraux de prévention • Les obligations des employés • Les plans de prévention	7 heures	5 heures

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
CPNEFP	23/07/2026	V3.2	Prestataires de formation



Programme de formation du TFP APS de la CPNEFP « Prévention Sécurité » pour l'agrément des organismes de formation

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE	DISTANCIEL POSSIBLE
		Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux	- Notion d'ICPE - Les installations classées SEVESO (historique et implication réglementaire) - L'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) et les différents plans d'intervention - Connaître les matériels de protection adaptés aux risques industriels - Le port des équipements de protection individuelle - Les équipements de protection et moyens d'intervention collectifs - Notion de système global harmonisé (SGH) - Connaître la classification CLP (classification labelling packaging) - Contrainte des zones à atmosphère explosif (ATEX)		

Durée minimale de la formation : 175 heures, réparties comme suit :

- **124 heures minimum en présentiel**, soit 71 % du volume total, comprenant :
 - 63,5 heures de pratique, soit 36 % du volume total ;
 - 60,5 heures de théorie en présentiel, soit 35 % du volume total ;
- **51 heures maximum pouvant être réalisées à distance**, soit 29 % du volume total.

<i>Emetteur</i>	<i>Date de mise à jour</i>	<i>Version</i>	<i>Destinataire</i>
<i>CPNEFP</i>	<i>23/07/2026</i>	<i>V3.2</i>	<i>Prestataires de formation</i>